

Rapport d'activités 2016

MAISON DE L'URBANISME DU HAINAUT



Espace Environnement
Maison de l'urbanisme du Hainaut



Information, Conseils, Sensibilisation, Accompagnement, Consultation, Coproduction, Médiation,
Concertation, Participation

avec le soutien de



Wallonie



Espace Environnement

Table des matières

I. Structuration de la mission.....	3
1. <i>Les Maisons de l'urbanisme : contexte et missions</i>	3
2. <i>Présentation de la Maison de l'urbanisme du Hainaut au sein d'Espace Environnement ASBL</i>	3
3. <i>Objectifs et outils</i>	3
4. <i>Territoire d'action</i>	3
5. <i>Nos partenaires</i>	4
6. <i>Nos publics-cibles</i>	4
7. <i>L'équipe de travail</i>	5
8. <i>Les personnes-ressources</i>	5
II. Les activités réalisées en 2016.....	6
1. <i>L'information et le conseil</i>	6
<i>Bilan 2016</i>	7
2. <i>La sensibilisation à la gestion durable du territoire – L'aide à la mise en place de démarches participatives volontaires et pilotes</i>	10
<i>Les actions menées en 2016</i>	10
3. <i>Éducation – Formation – Expertise</i>	13
4. <i>Collaboration avec le réseau des Maisons de l'urbanisme</i>	15
III. Annexes	16
1. <i>L'information et le conseil</i>	16
2. <i>La sensibilisation à la gestion durable du territoire – L'aide à la mise en place de démarches participatives volontaires et pilotes</i>	16
3. <i>Éducation – Formation – Expertise</i>	16

I. Structuration de la mission

1. Les Maisons de l'urbanisme : contexte et missions

Le concept et le cadre institutionnel des « Maisons de l'urbanisme » sont définis par le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine (Titre 1^{er} livre IV, art. 256/1 à 256/5), modifié en mai 2002 et en mai 2008 par arrêtés du Gouvernement wallon fixant les conditions dans lesquelles les Maisons de l'urbanisme peuvent être agréées et subventionnées.

L'article 256/1 du CWATUP circonscrit l'objet et les missions des Maisons de l'urbanisme.

Art. 256/1. Des missions.

Les Maisons de l'Urbanisme ont pour objet l'implication du public le plus large aux enjeux de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme et à la définition de leur cadre de vie.

Les Maisons de l'Urbanisme ont pour mission la sensibilisation, l'information, le dialogue, le débat et la communication pour toute matière ayant trait à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme.

Elles réalisent ces missions par l'organisation d'activités à caractère permanent ou occasionnel.

Ces activités doivent s'ouvrir au public le plus large et favoriser les échanges avec les professionnels du secteur.

2. Présentation de la Maison de l'urbanisme du Hainaut au sein d'Espace Environnement ASBL

Depuis 1987, Espace Environnement propose et concrétise un programme d'activités qui a pour titre « Maison de l'urbanisme ». Un arrêté ministériel du 27 mai 2004 a agréé l'asbl Espace Environnement en tant que Maison de l'urbanisme pour une durée de cinq ans sur la base des dispositions légales précitées. L'agrément a été renouvelé par arrêté ministériel de 2009 à 2013 et par arrêté ministériel prenant cours le 1^{er} janvier 2014 pour une nouvelle durée de 5 ans.

L'ensemble des missions et actions menées par les équipes interdisciplinaires d'Espace Environnement permet des synergies intéressantes dans l'information, le conseil, la sensibilisation et la formation apportés aux citoyens, dans le respect du développement durable global.

3. Objectifs et outils

L'objectif majeur des Maisons de l'urbanisme est de permettre à un maximum de citoyens de participer, en toute connaissance de cause, à l'aménagement local ou régional du territoire dans le nécessaire respect d'une gestion durable à long terme.

Pour que cette participation soit à la fois effective mais aussi objective, voire créative, il est indispensable de les guider, de favoriser leur réflexion et la qualité de leur argumentaire et de leur prise de parole.

C'est dans ce sens que nous développons nos activités, à commencer par *l'information*, claire et objective, niveau indispensable de la participation positive ; ensuite, *la sensibilisation* à ces matières à enjeu collectif et, pour des publics plus avertis et appelés à remettre des avis, tels les membres des CCATM, *la formation*.

Pour atteindre ces objectifs, des outils variés sont mis en œuvre afin de couvrir toutes les actions, depuis l'information et le conseil de base jusqu'à la concertation, la sensibilisation et la formation des acteurs.

4. Territoire d'action

- > L'ensemble de la Wallonie pour les permanences, les fiches-conseil accessibles via Internet, la feuille d'information et l'accessibilité au centre de documentation.
- > Le Hainaut, essentiellement pour les autres actions.

5. Nos partenaires

Le réseau des Maisons de l'urbanisme

Le réseau des Maisons de l'urbanisme a été créé pour garantir l'efficacité et la cohérence de toutes les initiatives et spécificités de chacune des Maisons de l'urbanisme reconnues en Wallonie.

À ce titre, chaque Maison de l'urbanisme peut faire bénéficier l'ensemble du réseau de ses services. Des actions sont ainsi réalisées en partenariat.

D'autres partenariats

- > En premier lieu, la Wallonie et les communes de la Province de Hainaut : élus, techniciens et membres des CCATM.
- > Les associations et comités d'habitants, par l'organisation ou la participation à différents débats, colloques, actions de sensibilisation et cycles de formation.
- > Des établissements scolaires : facultés d'Architecture et d'Urbanisme, Hautes Ecoles, organismes d'éducation permanente ou de remise à niveau scolaire.
- > Et, de manière privilégiée, la Faculté d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université de Mons et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut. Situés dans la partie occidentale du Hainaut, ces deux organismes permettent un relais plus aisé avec les communes de cette zone.

Nouveaux outils et nouvelles règles en matière d'implantations commerciales :
la Maison de l'urbanisme du Hainaut vous informe le 7 décembre à Charleroi!

L'offre commerciale en Wallonie a beaucoup évolué au cours des dernières décennies. L'absence de règles concernant la répartition territoriale de cette offre a créé des déséquilibres, voire approuvé certaines zones commerciales.

Pour les baliser à l'implantation commerciale a priori de plus en plus nécessaire pour permettre une répartition plus adéquate tant au niveau régional que communal. C'est pourquoi la Région s'est dotée d'un vent régional d'implantations commerciales. Les communes peuvent en faire usage à leur échelle. Parallèlement, la législation en matière de délimitation des permis a également évolué.

De nouvelles règles dans ce domaine!

De quelle manière et à quels moments, les citoyens, les commerçants et les membres des CCATM pourront-ils réagir sur ces nouvelles procédures ? Quels seront les avantages qui pourront retirer les communes en mettant en œuvre ces nouveaux outils ?

Voilà ce que nous vous proposons de découvrir en compagnie de nos deux intervenants :

Larissa Peltoso est architecte urbaine spécialisée en gestion du milieu urbain. Depuis plus de 15 ans, Larissa Peltoso met ses compétences au service des communes du Hainaut et à l'échelle des projets de stratégie d'échelle de développement territorial allant de l'échelle communale à l'échelle régionale.

Estelle Nicolay est chargée de missions du Service Régional de l'Urbanisme et du Développement de la Région wallonne. Elle est responsable de la politique régionale de l'urbanisme et du développement territorial. Elle est également responsable de la politique régionale de l'urbanisme et du développement territorial. Elle est également responsable de la politique régionale de l'urbanisme et du développement territorial.

Venez l'écouter et poser vos questions lors d'une soignée conférence-débat organisée le 7 décembre à 18h30 dans les locaux de l'UMons, 38-42 boulevard Joseph II 6000 Charleroi – auditorium 222.

La conférence-débat se clôturera par un drink.

En partenariat avec l'UMons.

6. Nos publics-cibles

Les publics touchés par les actions de la Maison de l'urbanisme sont variés : les citoyens, les représentants des CCATM, le milieu associatif, des enseignants, des étudiants, les élus et les techniciens des communes, et, dans une moindre mesure, les professionnels de l'Aménagement du Territoire, plus directement informés par leur structure professionnelle.

7. L'équipe de travail

La Maison de l'urbanisme réunit une équipe de professionnels, plus principalement composée en 2016 de :

Line François : géographe-urbaniste, coordinatrice de la MU ;

Jean-François Bayot : éco-conseiller ;

Romanella Cacciatore : secrétaire ;

Nicolas Rochet : sociologue-urbaniste ;

Anne Timmermans : géographe ;

Alexandra Vanden Eynde : historienne de l'art, accompagnant les projets pédagogiques.

8. Les personnes-ressources

La Maison de l'urbanisme bénéficie du soutien, au sein d'Espace Environnement, des personnes-ressources suivantes :

Nadine Zanoni : architecte ;

Thérèse Devallée et Nathalie Ricaille : chargées de mission en communication ;

Marthe Desclée : documentaliste ;

Gracia Tornero : gestion financière ;

Serge Vogels : secrétaire général.

II. Les activités réalisées en 2016

Pour répondre aux objectifs de participation et de soutien à la durabilité du développement territorial, notre Maison de l'urbanisme du Hainaut réalise des activités et crée des outils de sensibilisation, d'information, de dialogue et de communication permettant d'impliquer le public le plus large possible aux enjeux de ces questions.

Les démarches mises en place visent la prise en compte de l'intérêt collectif.

Nos activités se développent selon plusieurs axes

- > l'information et le conseil ;
- > l'accompagnement des citoyens (et de tous les acteurs concernés par les processus de décision) et le soutien à la consultation et à la concertation dans le cadre de projets importants le plus souvent soumis à enquête publique ;
- > la sensibilisation à la gestion durable du territoire et l'aide à la mise en place de démarches volontaires et pilotes auprès des communes, de communautés de communes, d'organes pédagogiques ou d'organismes de gestion du territoire ;
- > l'éducation permanente, la formation et l'expertise.

En fonction des attentes du Cabinet de l'Aménagement du Territoire, le plus souvent liées à l'actualité, des attentes formulées par nos publics-cibles, des propositions de collaborations de la part de nos partenaires et bien entendu en fonction de nos compétences et outils ayant fait leur preuve, les actions développées par axe sont plus ou moins importantes selon les années.

En 2016, nous avons poursuivi nos missions d'information et de sensibilisation, en organisant ou participant à diverses conférences et en améliorant notre site Internet. Nous avons également poursuivi notre mission de formation auprès des membres des CCATM, en faisant bénéficier les communes des trois Parcs naturels de la province de Hainaut du module et de la mise en œuvre de la grille d'analyse concernant les projets de densification en milieu rural. Par contre, nous n'avons pas été sollicités pour accompagner des processus de participation, par exemple, dans le cadre d'enquêtes publiques de grande ampleur.

1. L'information et le conseil

Informé et conseiller le public dans ses démarches ou questionnements en aménagement du territoire et urbanisme est la base de la participation effective.

Nos missions et outils mis en place doivent apporter :

- > une information claire et actualisée aux niveaux technique et juridique ;
- > une aide à la compréhension de la situation, parfois complexe ;
- > des conseils pratiques à la participation active et responsable ;
- > l'ouverture au dialogue entre les acteurs.

Nos actions d'information et de conseil excluent la gestion de conflits de voisinage.

1. Services fournis

Une **permanence d'information et de conseils**, accessible à tous les citoyens et toutes les communes de la Wallonie.

- > Le service est accessible par téléphone, du lundi au vendredi toute la journée, et par e-mail, y compris le week-end, ou sur simple visite, sur rendez-vous.
- > En première ligne, une secrétaire spécifique au service est à l'écoute de la demande.
- > Un conseiller en urbanisme traite les demandes. Une réponse rapide est fournie, dans un délai de quelques jours maximum.

- > Le service possède une logistique et une gestion qui lui sont propres et s'appuie sur une documentation interne et externe (service juridique de Wallonie et de l'Union des Villes et Communes de Wallonie).

Un **centre de documentation** accessible sur rendez-vous. Il offre :

- > une centralisation et une mise à disposition d'informations ciblées dans le domaine de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de l'environnement ;
- > un encadrement par une documentaliste spécialisée ;
- > un suivi des demandes par un conseiller selon les cas ;
- > une logistique et une gestion propres au service.

2. Outils

En soutien à ces services d'information et de conseil, la Maison de l'urbanisme a réalisé des outils spécifiques, à utilisation interne et/ou externe et veille à leur mise à jour régulière.

Des fiches-conseil

Les fiches-conseil de la série « La Maison de l'urbanisme et de l'environnement » sont consacrées aux grands thèmes de l'urbanisme et de l'environnement. Elles s'adressent à toute personne soucieuse de recevoir une information générale et actualisée dans ces domaines pour participer au développement harmonieux et durable de son cadre de vie.

Un site Internet

Le site Internet d'Espace Environnement <http://www.espace-environnement.be> totalement restructuré, offre de nouveaux services et une présentation plus accessible et plus conviviale, entre autres une page spécifique dédiée aux activités de la Maison de l'urbanisme.

Une feuille de contact

Depuis 2012, elle fait partie du panel des outils d'information et de contact pour les personnes extérieures. Elle sert à la visibilité des actions et à la diffusion d'informations sur le territoire.

Il s'agit d'une feuille d'information (de 4 à 8 pages en format A4), sous format informatique, diffusée via une mailing list et sur notre site.

Par an, nous y développons 2 ou 3 sujets sous forme de « dossier du moment ».

Bilan 2016

1. La permanence téléphonique

Sur l'année 2016, nous avons reçu **51 demandes** d'information et de conseils traitées par les conseillers en urbanisme.

Cela représente 1/3 des demandes rentrées les 5 années précédentes. Le nombre jusqu'alors stable a chuté.

Une raison possible est l'arrivée annoncée du CoDT et du changement de législation qui a peut-être reporté certains projets et donc fait chuter le nombre de demandes reçues chez nous.

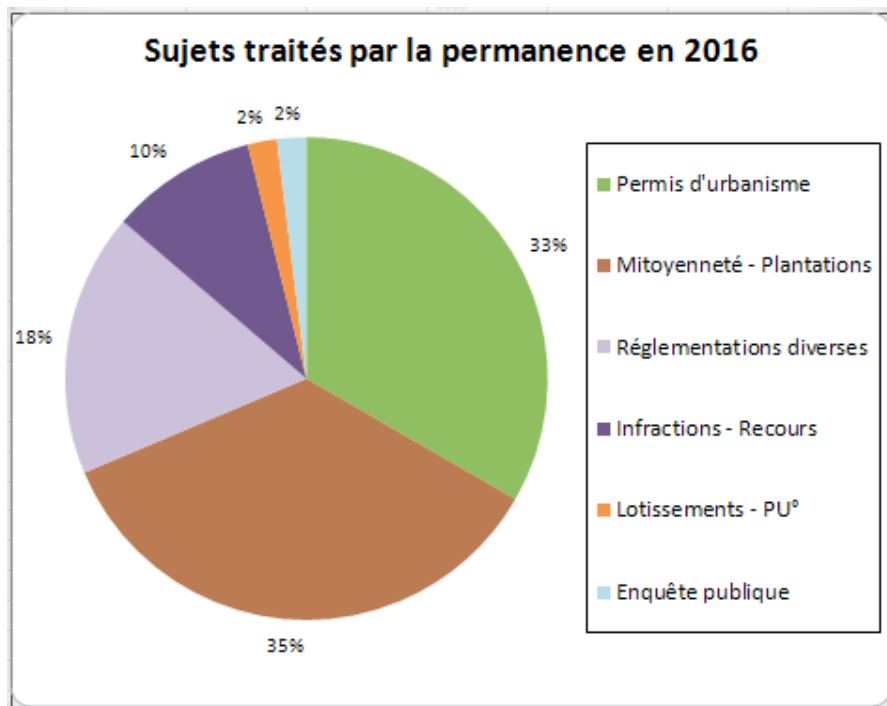
La répartition par type de demandes

Vu ce nombre assez faible et le changement prochain de la législation, nous n'avons pas détaillé les demandes de la même manière que les années précédentes.

Néanmoins, en voici quelques informations, présentées sous forme d'un graphique de répartition des types de demandes.

Pour rappel, nos conseils ont pour but d'aider les personnes dans leurs démarches d'information ou de participation, dans le respect des législations et procédures en cours mais aussi la sensibilisation au « bon aménagement des lieux ». Nous ne nous substituons pas aux communes toujours citées comme les relais prioritaires dans les questions d'aménagement du territoire.

Si nous prenons en compte les appels concernant les conflits (de voisinage mais aussi avec les administrations ou un architecte), nous ne les gérons pas ; nous suggérons toujours le dialogue et nous renvoyons les personnes vers les services de médiation existants ou vers la Justice de Paix.



2. Le centre de documentation

- > Une diffusion sélective de l'information est pratiquée en fonction du profil documentaire de chacun. Ces informations ponctuelles proviennent du dépouillement de revues, de newsletters, d'une importante veille législative (notamment Moniteur belge et Parlement wallon) et informative sur Internet (via le logiciel de surveillance Website-Watcher et Feedly (nouveau en 2016)).
- > En 2016, la bibliothèque du centre de documentation d'Espace Environnement s'est enrichie de quelque 355 articles de périodiques et 326 publications diverses (livres, brochures, dépliants, rapports...). Au sein de la thématique plus particulièrement consacrée à l'urbanisme et l'aménagement du territoire, il s'agit de 68 articles spécifiques et de 102 publications diverses.
- > Une synthèse des événements (colloques, formations, séminaires...) s'adressant tant aux professionnels qu'au grand public est compilée via le dépouillement de revues et de sites Internet. Cet agenda est mis à disposition de l'équipe de travail.
- > Les chargés de mission en urbanisme peuvent faire appel au centre de documentation pour toute demande d'information (pour répondre à une question de la permanence, mettre sur pied un événement, rédiger un dossier, mettre à jour leurs connaissances...). Les recherches documentaires se font au départ de nos collections (via notre base de données sous le logiciel PMB) ou sur Internet.
- > Le centre de documentation reçoit également des demandes émanant de l'extérieur. Élèves du secondaire effectuant un travail sur Charleroi et la région pour leur cours d'étude du milieu, étudiants réalisant un mémoire, professeurs préparant un cours sur l'aménagement du territoire, particuliers, professionnels... Ces personnes peuvent prendre rendez-vous pour consulter notre documentation.

3. Les fiches-conseil

Pas de nouvelle fiche réalisée en 2016. En attente du CoDT.

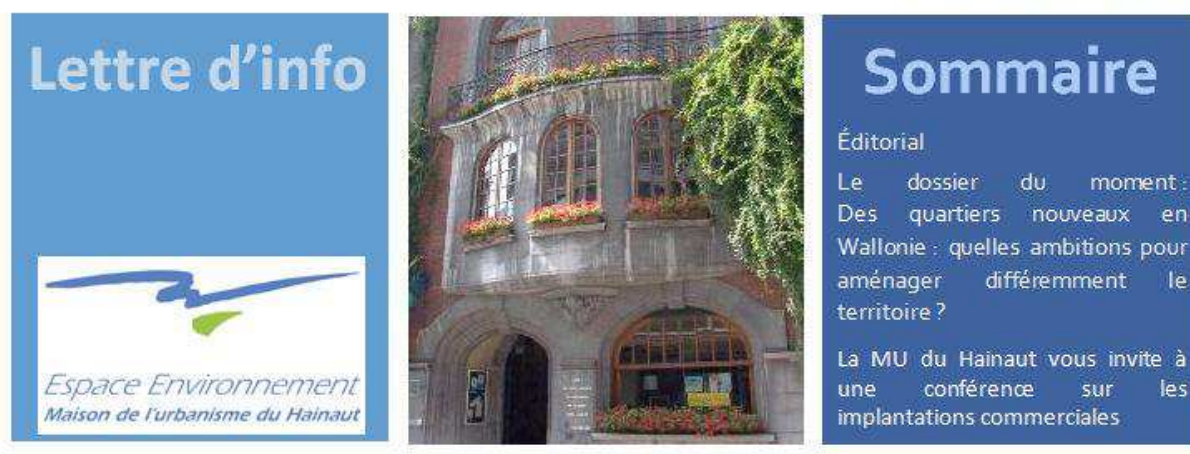
4. La feuille d'information

En 2016, trois périodiques ont été diffusés via adresses mail. Les sujets traités :

1. « Urbanisme et climat : à la croisée des chemins ? », une réflexion menée dans la suite de la COP21 et dans la perspective de la mise à enquête publique de la deuxième SWDD pour expliciter les relations complexes entre urbanisme, aménagement du territoire et politique de modération du changement climatique.
2. « Des quartiers nouveaux en Wallonie : quelles ambitions pour aménager différemment le territoire ? ». Le 18 octobre, les 10 villes sélectionnées dans le cadre de l'opération « Quartiers durables » ont présenté leur projet. Cette lettre d'informations présente les objectifs de cette politique et détaille les projets retenus dans la province de Hainaut.
3. « De nouveaux outils et règles pour les implantations commerciales en Wallonie - Quels changements ? ». Depuis 2014, la Wallonie est compétente en matière d'implantations commerciales ; en 2015, de nouveaux outils pour gérer cette compétence ont été mis en place. Nous avons organisé en décembre 2016 une conférence sur le sujet et cette lettre d'informations en est le reflet.

Maison de l'urbanisme du Hainaut

Novembre 2016 - n°12



5. Le site Internet

Sous le bandeau : « Favoriser la participation active et responsable des acteurs du cadre de vie à l'Aménagement durable de leur territoire », le site s'est renouvelé ; il est plus convivial et bénéficie des informations disponibles sur Espace Environnement : <http://www.espace-environnement.be/maison-de-lurbanisme-du-hainaut/>.

Des améliorations doivent encore y être apportées en 2017, entre autres en proposant plus de documents d'information et de sensibilisation à l'Aménagement du Territoire au grand public, service lié à notre centre de documentation.

6. Colloque sur les implantations commerciales

Suite aux nouvelles compétences de la Wallonie en la matière et aux modifications législatives, nous avons souhaité réaliser une conférence-débat sur le sujet.

Le 7 décembre, organisation de la conférence à Charleroi, dans les locaux de l'UMons.

Deux conférencières ont introduit la soirée :

- > Larissa Peixoto, architecte urbaniste, spécialisée en gestion du milieu urbain, a tout d'abord évoqué le contexte wallon de l'évolution commerciale et ensuite expliqué les outils de cette nouvelle politique.
- > Estelle Nicolay, géographe, directrice du bureau AUGEO au sein de l'Association de Management de Centre-Ville, a développé, à travers deux exemples, les politiques communales mises en place.



Un débat avec la salle s'en est suivi.

Cette conférence nous a servi à la rédaction de la lettre d'information n° 13.

2. La sensibilisation à la gestion durable du territoire - L'aide à la mise en place de démarches participatives volontaires et pilotes

Il s'agit de répondre aux attentes des communes, des organismes de gestion du territoire mais aussi du Cabinet qui souhaite sensibiliser, voire impliquer les citoyens, techniciens et élus dans des processus ou des actions d'aménagement du territoire.

Aider à la mise en place de démarches et outils innovants pour les acteurs concernés implique de :

- > déterminer les besoins effectifs avec le demandeur ;
- > évaluer les missions entrant dans le cadre des Maisons de l'urbanisme ;
- > adapter ou développer des méthodes créatives ou des outils pertinents ;
- > dynamiser les processus ;
- > évaluer et capitaliser les expériences pour les proposer à d'autres communes ou organismes intéressés par des processus participatifs similaires.

Les actions menées en 2016

1. La formation d'enseignants du secondaire au module pédagogique « Territoires durables »

En 2016, accompagnement d'une école secondaire pour mener à bien la formation : présentation des documents et soutien à l'enseignante par la mise à disposition en format PDF des cartes géographiques nécessaires à la contextualisation : situation de l'établissement sur son territoire et des lieux d'habitat des étudiants.

2. Urbanistes en herbe

En 2016, nous avons été sollicités par l'Athénée Vauban de Charleroi pour proposer cette formation aux élèves de 2^e secondaire dans le cadre des activités « Place aux Ados ».

Cette activité s'est déroulée le 18 mars dans nos locaux.

3. Territoires et Paysages - Semaine d'information et de sensibilisation - Parc naturel des Plaines de l'Escaut

Soutien de la Maison de l'urbanisme à cette semaine d'information et de sensibilisation organisée par le Parc naturel des Plaines de l'Escaut :

- > **Les 15, 16, 17 et 18 mars**, interviews de 7 membres de CCATM ayant participé à l'activité photographique « Paysages en scènes » afin de préparer l'animation de l'inter-CCATM du 24 mars. Cet atelier et son suivi serviront de base à la participation citoyenne et aux méthodes participatives retenues pour l'élaboration de la charte paysagère menée par le Parc en 2017.
- > **Le 22 mars**, participation à la réunion des CATUs concernant « l'implication des services d'urbanisme communaux à l'élaboration d'une charte paysagère sur le Parc naturel ».
- > **Le 22 mars**, animation de la conférence-débat : « Pour une approche contemporaine et citoyenne des paysages » par M. Marc Verdier, Maître assistant à l'Ecole Nationale Supérieure de Nancy ; le conférencier a livré de nombreuses expériences participatives sur les enjeux et les évolutions territoriales dans les Parcs naturels en France.
- > **Les 22 mars et 23 mars**, animation de quatre débats regroupant trois intervenants, sur des thématiques différentes.
- > **Le 22 mars**, participation de Line François à l'un de ces débats intitulé : « L'évolution ultra rapide de la société bouscule les territoires et tend à en effacer les repères. La géographie rurale est-elle une piste solide pour les retrouver ou en retrouver ? Quelles actions concrètes peuvent être mises en œuvre ? » en compagnie d'Anne Braquet, paysagiste au CAUE du Nord et Laurence Ledu-Blayo, géographe, professeur à Nantes-2.



> **Le 24 mars**, animation de l'inter CCATM basée sur les photographies et les interviews réalisées auprès des membres de CCATM ayant participé à l'activité « Paysages en scènes » afin de valider les activités participatives liées à l'élaboration de la charte paysagère.

- > **Le 25 mars**, animation de la présentation des résultats du workshop dans lequel ont participé des étudiants d'université et Hautes Ecoles françaises et belges, leur travail portant sur le territoire rural à l'échelle transfrontalière des Parcs Scarpe Escaut et Plaine de l'Escaut : diagnostics, scénarios et pistes de travail sur les dynamiques paysagères du territoire.



4. Animation de deux ateliers itinérants dans le cadre des journées européennes des Parcs naturels

La rencontre annuelle de l'ensemble des équipes des Parcs naturels de Wallonie et de leurs partenaires s'est déroulée en 2016 dans le Parc naturel des Plaines de l'Escaut autour de la thématique « Les nouvelles formes de mobilisation citoyenne et les pratiques collaboratives ».

Le Parc a sollicité l'aide de la Maison de l'urbanisme pour animer 2 des 4 ateliers itinérants.

- > Rencontre préparatoire des ateliers le **10 mai**.
- > Animation réalisée sur place le **16 mai**.
Intitulé des deux ateliers :
- > « Quel soutien pour les initiatives d'économie locale novatrice ? » ;
- > « De la participation passive à l'engagement citoyen : comment faire évoluer les mentalités ? ».



Les ateliers itinérants ont été menés de la manière suivante : autour de chaque intervention et témoignage d'initiative locale, des temps d'échanges, de réflexion, de capitalisation ont été organisés avec les participants de l'atelier. Entre chaque arrêt, un "speed dating" a été organisé dans le bus, afin de permettre aux personnes présentes d'échanger sur leurs expériences professionnelles.

Un roadbook spécifique à chaque atelier itinérant a été réalisé afin d'en faciliter l'animation. Il reprenait le déroulement de l'atelier, les différentes consignes et le matériel nécessaire à la prise de notes et à la mise en commun. Des photographies échangées en temps réels sur un site spécifique ont permis à l'ensemble des participants d'enrichir en direct la banque de données photographiques.

5. Animation d'ateliers participatifs dans le cadre du Festival Mai'Tallurgie

Le Festival Mai'Tallurgie (<http://maitallurgie.be/>) est organisé, tous les 2 ans, par un collectif citoyen et associatif encadré par l'association Marchienne Babel et se déroule sur le périmètre de la Porte Ouest, à Charleroi. Il a pour objectif de dynamiser et de valoriser ce vaste territoire au riche passé industriel et humain.

En 2016, le Festival a choisi la thématique des friches industrielles, particulièrement présentes sur le territoire, comme fil rouge de l'ensemble des activités et s'est doté de « On s'en friche pas ! » comme slogan.

La Maison de l'urbanisme a été sollicitée pour préparer et animer, en partenariat avec l'Espace Citoyen Porte Ouest et la Maison Pour Associations, des ateliers participatifs sur la question des friches, de leur reconversion, en mettant l'accent sur les enjeux humains, sociaux économiques et environnementaux.

Le **24 mai**, le programme de la journée, qui a rassemblé une cinquantaine de participants, s'est déroulé en deux temps :

- > La présentation de 6 expériences concrètes¹ ;
- > Sur cette base, les ateliers de travail animés par la Maison de l'urbanisme, ateliers destinés à dégager des slogans, idées choc, recommandations, dessins « pour faire avancer les choses », mobiliser les acteurs sur des projets de reconversion de friches.



Les productions ont ensuite été exposées dans les lieux de passage du Festival.

¹ Association Non-lieu : réappropriation de cheminées d'usine à Roubaix-Lille-Tourcoing.

Métamorphosis : travail et publication autour de l'ancien charbonnage du Hasard à Cheratte.

Commons Josaphat : habitants et associations pour que le site Josaphat soit développé en bien commun.

Cart'ier Fives Hellemes : création d'une carte touristique interactive.

Commission citoyenne autour de la sauvegarde du HF4 à Charleroi.

Collectif de citoyens autour de la mise en valeur du terroir du Martinet à Charleroi.

3. Éducation - Formation - Expertise

1. Formation continuée du personnel de la MU

Indispensable pour assurer le maintien des compétences et soutenir la mise en place d'activités nouvelles.

- > **Le 16 janvier**, participation à la « Charleroi Academy » organisée par le Bouwmeester de Charleroi, atelier « Les transitions à gérer » conclu par la conférence-débat de Paola Vigano : « Gérer les transitions par l'urbanisme ».
 - > **Le 15 janvier**, participation au colloque de l'UVCW sur les « Implantations commerciales » permettant de décrypter les nouvelles législations et nouveaux outils en Wallonie.
 - > **Le 29 février**, participation au colloque du CEPESS « Donnons un avenir à nos centres-villes ».
- Ces deux colloques nous ont servi à la mise en place de la conférence sur les implantations commerciales.
- > **Le 8 septembre**, participation au colloque de l'UVCW sur la Politique de la Ville.
 - > **Le 10 octobre**, participation à la première rencontre du Cluster des Quartiers Nouveaux, qui nous a servi à la rédaction de notre lettre d'information n° 12.
 - > **Le 8 décembre**, participation au colloque de la CPDT « Territoires wallons : tendances et perspectives » présentant les résultats de l'actualisation de l'analyse territoriale, base du futur SDT.

2. Formation des CCATM aux outils de l'Aménagement du Territoire

Depuis 2008, nous avons formé 15 communes de la province aux outils du CWATUP (dont certaines à deux reprises au cours de deux mandatures) tout en mettant en évidence les rôles et compétences de la CCATM. Les formations au CWATUP n'ont pas été réalisées en 2016 dans l'attente de la mise en application du CoDT.

Les nombreuses demandes qui nous sont parvenues pour renouveler la formation, adaptée à la nouvelle boîte à outils qu'est le CoDT, seront prises en compte en 2017.

3. Formation des CCATM à la densification en milieu rural

Rétroactes :

Les demandes de densifier le territoire rural existent et les CCATM sont confrontées à divers projets : réaffectation et division d'anciennes fermes ou granges, construction de petits appartements, division de terrains bâtissables de grande taille.

Des CATUs nous ont interpellés pour sensibiliser et former les membres de leur CCATM à cette question.

Méthode de travail retenue :

Travail collaboratif et d'échange inter CCATM avec production d'une grille de critères d'appréciation des projets de densification rurale. Cette méthode permet à la fois une appropriation de l'outil mais aussi l'établissement de liens entre CCATM de communes proches et aux questionnements souvent semblables.

En 2015, le travail a été réalisé avec deux groupes de trois CCATM : Lobbes, Montigny-le-Tilleul et Thuin, en Haute Sambre, et Brugelette, Lens et Silly en Hainaut occidental.

En 2016, les 26 mai, 27 juin et 25 octobre, nous avons renouvelé cette formation pour les communes des trois Parcs naturels.

Organisation de la formation :

- > Mise en contexte : « Qu'est-ce que la densité ? Les formes de densification en milieu rural » avec adaptation des exemples cartographiques et photographiques à chaque territoire traité.
- > Présentation par les CATUs des exemples concrets qui servent aux travaux dans les sous-groupes.



- > Travail en deux groupes et sur base d'un des deux projets concrets et d'une pré-grille de critères, permettant ainsi de la valider et l'affiner.
- > Restitution des remarques et amendements formulés dans les groupes à l'ensemble des participants.

Les actions spécifiques de la MU du Hainaut :

- > La conception du PPT de mise en contexte différent selon chaque territoire et de la grille de critères.
- > Le choix des projets à traiter en collaboration avec les CATUs, apport de documents cartographiques supplémentaires, si nécessaire.
- > L'animation des groupes de travail.
- > La restitution de toutes les remarques formulées dans les groupes, à l'ensemble des participants.
- > La finalisation de la grille de critères selon le travail effectué en ateliers et son envoi aux CATUs.

En 2017, nous proposerons à d'autres groupes de CCATM de bénéficier de cette formation et de pouvoir ainsi appliquer cette grille lors de leurs discussions ultérieures sur ce type de projet.

4. Expertise auprès des communes, associations, habitants et instituts de formation

Universités

- > **Les 16 et 17 juin**, participation au colloque Eclipse : « Participation citoyenne : expériences et limites d'un idéal de démocratie » initié par l'Université François Rabelais de Tour
- > **Le 16 juin**, intervention de Line François lors d'une table ronde sur la thématique : « Faire dialoguer les expertises et les savoir-faire participatifs ». Participation de Catherine Deterne et Françoise Roy (Université du Citoyen Châteauroux), Christiane Droste (Urban-Plus Berlin), Cécile Dublanche (association Ville au carré Centre et Poitou Charentes), Brigitte Jallet (Union sociale de l'Habitat Région centre Val de Loire) et Pierre Lefèvre (architecte).

Sujet développé lors de la table ronde : présentation du fonctionnement des CCATM : « En Wallonie, les CCATM, débat autour du fonctionnement d'un organe participatif ».

Résultats du colloque publié sur le site : <http://colloque.eclips.univ-tours.fr/>.

Communes

- > Réponse à une demande de la commune de Péruwelz concernant des aménagements d'abords d'école.

Associations

- > **Le 21 avril**, dans la continuité des travaux d'IEW sur les questions des aménités, une rencontre avec des habitants de Charleroi a été organisée, en centre-ville, afin de commenter la démarche et affiner le concept des aménités. Ainsi, les participants ont eu l'occasion de pratiquer une marche exploratoire à travers la ville, et confronter les points de vue sur ce qui fait la ville. Son contexte particulièrement changeant a stimulé les échanges et permis aux participants d'affiner leurs points de vue. La séance s'est achevée sur la lecture cartographique et planologique du parcours effectué. Les participants en ont acquis une meilleure connaissance des outils en matière d'urbanisme et aménagement du territoire, ainsi qu'une certaine compréhension des enjeux urbains, qui dépasse souvent leur unique perception
- > **Le 19 mai**, participation au colloque de la MUFA, « Les Quartiers Nouveaux ». Dans le contexte de l'appel à intérêt lancé par le Cabinet du Ministre de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, cette soirée était consacrée à la présentation du référentiel Quartiers Nouveaux et au volet social de la démarche. Dans ce cadre, Nicolas Rochet a eu l'occasion de présenter au public une série d'expériences participatives menées en Wallonie dans le contexte de réalisation de nouveaux quartiers ou de rénovation urbaine. Cette conférence, clôturée par un exposé de Luc Schuiten, a été suivie d'un échange-débat très riche et très concret avec le public.

- > **Le 3 juin**, conférence « Le quartier des Hamendes : d’hier à aujourd’hui ». L’asbl Saint-Lambert Château Mondron nous a sollicités pour réaliser une conférence sur ce quartier centré autour du Château Mondron, symbole du passé verrier de cette localité. Une première partie se concentrait sur l’histoire urbaine du quartier, suivi d’un atelier-débat avec la participation des habitants sur l’avenir de leur quartier.
- > **Le 11 juin**, visite de Charleroi par l’Association royale Belge de Géographie. Nous avons été sollicités ainsi que la Ville de Charleroi pour leur faire découvrir les évolutions de la Ville. Travail réalisé en collaboration avec Olivier Dubois du Cabinet de Paul Magnette.

Prise en charge par la Maison de l’urbanisme de la visite de l’Hôtel de Ville, de la découverte de la maquette de la ville retraçant les étapes de sa création et, de son évolution à l’époque industrielle et post industrielle, depuis le sommet du terril des Piges.

Prise en charge par la Ville des explications concernant les évolutions actuelles du centre-ville et la visite de certains des travaux en cours.

Instituts de formation

- > Soutien à un mémoire sur la participation réalisé par un étudiant en communication politique à l’ULB, supervisé par Edwin Zaccai. Le mémoire s’intéresse à des expériences en matière de participation et la question de la communication participative, autour des projets.
- > **Le 23 mars**, dans le cadre d’une semaine de visite et de prise de connaissance de la ville de Charleroi, accueil et formation d’étudiants de la Catégorie sociale de Haute Ecole Ilya Prigogine à la participation citoyenne en aménagement du territoire. Exemple retenu, en accord avec les enseignants : le cas du projet Rive Gauche, depuis les premières présentations en 2008 d’esquisses de projets concurrents à la population jusqu’à l’attribution du permis d’urbanisme final en juillet 2014. Approche des dédales de la procédure et de la difficulté de s’impliquer de manière constructive, en tant que citoyen dans un tel contexte.
- > **Le 20 juin**, participation au jury de l’atelier d’étudiants de 2^e master dans la section « Mutations urbaines » de la Faculté d’Architecture et d’Urbanisme de l’UMons. Enseignant : Pierre Callewier.
- > **Le 22 septembre**, accompagnement d’étudiants de 1^{re} master en Architecture du Paysage de la Haute Ecole Charlemagne de Gembloux dans leur visite découverte du centre de Charleroi et du quartier de la Porte Ouest de Charleroi. Enseignants : Julie Martineau et Axel Demonty.
- > **Le 22 décembre**, accueil dans nos locaux et participation au jury de présentation de ces mêmes étudiants. Cette activité devrait déboucher en 2017 sur une exposition de certains de ces travaux.



4. Collaboration avec le réseau des Maisons de l’urbanisme

Poursuite des échanges (mails, téléphone, réunions) concernant les modifications liées à la future mise en place du CoDT ainsi que sur les formations qui découleront de cette mise en place.

III. Annexes

1. L'information et le conseil

- Lettre d'info n° 11
- Lettre d'info n° 12
- Lettre d'info n° 13
- Invitation à la conférence sur les implantations commerciales

2. La sensibilisation à la gestion durable du territoire - L'aide à la mise en place de démarches participatives volontaires et pilotes

- Folder d'invitation à la semaine d'information et de sensibilisation « Territoires et paysages » du Parc naturel des Plaines de l'Escaut
- Roadbook de l'atelier 3 « De la participation passive à l'engagement citoyen : comment faire évoluer les mentalités ? »
- Affiche du colloque Mai'Tallurgie

3. Éducation - Formation - Expertise

- PDF du PPT de mise en contexte pour la formation à la densification en milieu rural pour les CCATM
- Synthèse de l'intervention pour le colloque Eclips
- PDF du PPT de présentation de l'intervention lors de la table ronde du colloque Eclips
- PDF du PPT de présentation de l'intervention lors du colloque de la MUFA : « Quartiers nouveaux et participation citoyenne »
- Conférence Hamendes
- Parcours et timing de la visite de la SRBG
- PDF du PPT de présentation de l'intervention pour les étudiants de la Haute Ecole Prigogine

Urbanisme
Aménagement du territoire
Patrimoine
Mobilité
Environnement
Aménagements verts
Prévention des déchets
Santé et habitat
Santé et environnement



Espace Environnement ASBL

rue de Montigny 29 - BE-6000 Charleroi
Tél. : 071/300 300 - Fax : 071/509 678
E-mail : info@espace-environnement.be
Site Internet : www.espace-environnement.be